

BUDGET 2020

Revenus	2020	2019
Taxes foncières générales	909 183	904 200
Taxes environnement	17 000	15 200
Matières résiduelles	78 986	74 340
Compensation déneigement	4 125	3 800
Compensation Tenant lieu de taxes	83	83
Santé et bien-être	369	-
Autres revenus	41 700	38 525
TOTAL – Revenus	1 051 446\$	1 036 148 \$
Dépenses	2020	2019
Conseil	123 665	116 334
Administration générale	290 638	285 019
Sécurité publique	138 315	143 869
Transport	218 355	214 191
Hygiène du milieu	91 793	64 949
Santé et bien-être	250	400
Urbanisme, Aménagement	79 070	73 154
Loisirs et culture	73 750	76 332
Frais de financement	1 000	5 000
TOTAL - dépenses	1 016 836	979 248 \$
Affectations		
Activité d'investissements	0	14 400
Remboursement Fonds de roulement	34 610	37 500
Affectation surplus affecté	0	5 000
Total - affectations	34 610	56 900
TOTAL - Dépenses et affectations	1 051 446	1 036 148 \$
Surplus (Déficit)	0	0

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

OBJET	2020	2021	2022
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
• Équipements divers (centre de sinistre)	2 000 \$		3 000\$
TRAVAUX PUBLICS			
• Stationnement marina	125 000\$	175 000\$	
• Réfection chemins nord et sud	195 000\$	268 000\$	155 000\$
• Réparation pont secteur Sud		7 000\$	
• Plaque vibrante voirie		3 000 \$	
• Isolation 2e Étage			15 000\$
• Luminaires DEL			75 000\$
• Rue Lapierre	19 000\$		
• 1 borne électrique	5 000\$		
HYGIÈNE DU MILIEU			
• Bloc sanitaire au Pavillon	113 500 \$		
• Installation septique HDV			65 000\$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT			
• Barrage		295 000\$	
• Provision barrage		5 000\$	5 000\$
LOISIRS ET CULTURE			
• Aménagements parc-plage	80 500\$		
• Ajout doigts de quai	10 000\$	45 000\$	10 000\$
• Sentier pédestre	1 500\$	10 000\$	3 500\$
• Corridor aérobic	45 000\$	165 000\$	
TOTAL :	596 500 \$	973 000 \$	331 500 \$
Financement			
1. À même le budget	17 600 \$	8 000 \$	8 500 \$
2. Subvention	546 500 \$	920 000 \$	313 000 \$
3. Surplus affecté	32 500 \$	45 000 \$	10 000 \$



Bulletin annuel



2020

2020

INFORMATIONS UTILES



Bibliothèque

Ouvert le **mercredi soir** de 18h à 20h.



Salle d'entraînement

Au Centre Marcel-Tassé - Accès Gratuit.

Ouvert tous les jours, de 6h à 22h.

Vous devez vous procurer une clé, en personne, au bureau de la municipalité.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous vous invitons à consulter le site Internet suivant pour toutes informations concernant la collecte des matières résiduelles.

www.lespaysdenhautrecyclent.com

1 855 PDH-RECY

Vous y trouverez une tonne d'informations sur le compostage et la disposition des matières résiduelles.



Souvenez-vous!

Les batteries et autres résidus domestiques dangereux ne vont pas à la poubelle!

PERMIS PAS PERMIS

Vous avez un projet de rénovation ou des travaux à réaliser et vous vous demandez si un permis est nécessaire?

Pour tous travaux touchant la structure du bâtiment, le revêtement extérieur, le rajout ou l'enlèvement d'une pièce, vous devez avoir un permis.

Vos travaux s'évaluent à plus de 2 000\$? Vous devez avoir un permis.

Vous souhaitez refaire la galerie ou l'agrandir? Ajoutez une remise, un cabanon, un abri à bois? Vous devez avoir un permis.

N'hésitez pas à nous appeler si vous avez des questions! Il nous fera plaisir d'y répondre.

VOTRE INSTALLATION SANITAIRE

Il est obligatoire de faire vidanger votre fosse septique aux deux ans pour une résidence principale et aux quatre ans pour une résidence secondaire.

Si vous avez un système de traitement secondaire, vous devez faire effectuer une inspection annuelle de votre installation.

Pour prolonger la durée de votre installation septique, il est fortement recommandé de :

- Ne pas envoyer de gras de cuissons dans vos tuyaux
- Ne pas utiliser de produits toxiques pour l'entretien
- D'utiliser des produits nettoyants biodégradables
- Utiliser le moins possible d'eau de javel

**** Il n'est pas autorisé de réaliser des travaux sur votre installation sanitaire sans l'obtention préalable d'un permis. ****

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Maire	M. René Pelletier maire@lac-des-seize-iles.com
District - 1	M. Michel Roch district1@lac-des-seize-iles.com
District - 2	M. David Estall district2@lac-des-seize-iles.com
District - 3	M. Claude Pariseau district3@lac-des-seize-iles.com
District - 4	Mme France Robillard Pariseau district4@lac-des-seize-iles.com
District - 5	Mme Corina Lupu district5@lac-des-seize-iles.com
District - 6	M. Daniel Filiatrault district6@lac-des-seize-iles.com

SÉANCES DU CONSEIL

Vous êtes invités à venir assister aux séances du conseil municipal le 3^{ème} jeudi de chaque mois. La séance débute à 19h30 à l'Hôtel de ville

** De mai à août inclusivement les séances ont lieu le samedi à 10h. **

Le 15 juin et le 24 août les séances du conseil se déroulent au sud, au Club de l'Étoile du Nord

Abonnez-vous à notre page **facebook**.
@ Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

Municipalité de Lac-des-Seize-Îles
47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, Qc
J0T 2M0
450.226.3117
Info@lac-des-seize-iles.com

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi
9h à 12h et 13h à 16h
www.lac-des-seize-iles.com